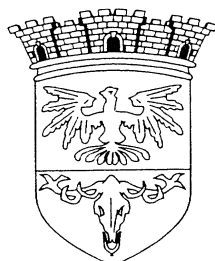


EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet : einville-au-jard.fr

Pour envoyer un mail : mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

Pour s'informer : IntraMuros via Google Play et Apple Store
Page Facebook : Commune d'Einville au Jard

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 9

Convoqué le 4 mars 2021, le conseil municipal s'est réuni, sans public le jeudi 11 mars 2021 à 18h00, sous la présidence de M. VILLEMAN Marc, maire.

Présents : MM(Mmes) : ADMANT Véronique, BRETAR Armelle, DREISTADT Christian, GARNIER Chantal, GENIN Isabelle, HANNEQUIN Jessica, HOUOT Gérard, KIEFFER Pascal, LAVOIL Jacques, LEONARD Philippe, MANSOURI Najat, MIENVILLE Vincent, VILLEMAN Marc, YONGBLOUTT Fabrice.

Absente excusée : NAVELOT Aline, pouvoir donné à ADMANT Véronique

Le conseil a choisi pour secrétaire YONGBLOUTT Fabrice

▪ **Compte-rendu de la réunion précédente de conseil municipal**

Lecture a été faite : aucune observation.

▪ **Compte-rendu de la réunion des jeunes Einvillois du 13 février 2021**

Une réunion, initiée par la commission jeunesse et Céline de JTS, a réuni 19 jeunes de 10 à 17 ans. L'objectif était de préparer les activités possibles pour l'année en cours. Quelques projets et actions ont été présentés par Céline. Des échanges par groupes de 4 à 5 jeunes, par tranches d'âge, ont permis de définir les thèmes suivants : sport, vacances et culture.

Une activité sera proposée toutes les 6 semaines.

▪ **Rencontre avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)**

Vincent MIENVILLE a fait un point sur cette rencontre, en attendant le compte-rendu établi par Madame DEDENON, chargée de mission de cet organisme.

▪ **Ouverture de crédits**

En attendant le vote du budget 2021, il convient de faire ouvrir les crédits suivants :

- Chapitre 21, article 2138 (*autres constructions*) : 2 200 euros pour la rénovation d'une chambre à la Fontaine de Lincourt.
- Chapitre 21, article 21534 (*Réseaux d'électrification*) : éclairage public première tranche : 30 800 euros.
- Chapitre 21, article 2188 (*Autres immobilisations corporelles*) : acquisition d'outillage pour les agents techniques communaux : 500 euros.

A l'unanimité, les membres du conseil acceptent ces propositions.

▪ **Adhésion du service de conseil en Energie Partagé**

Ce service, mis en place par le Pays du Lunévillois, a pour objectif de promouvoir la réalisation d'économies d'énergie sur le patrimoine communal, accompagner la commune dans la mise en place d'une politique de gestion de l'énergie.

Coût de l'adhésion : 1 euro par an et par habitant.

Le conseil autorise le maire à signer cette convention, à l'unanimité.

▪ **Création d'un marché municipal**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la création d'un marché municipal mensuel, le deuxième samedi de chaque mois.

Horaires d'été : de 14h30 à 18h

Horaires d'hiver : de 14h30 à 17h

▪ **Approbation du règlement du marché**

Un règlement a été établi pour l'organisation du marché en plein air. Le conseil municipal l'accepte, à l'unanimité.

▪ **Tarif emplacement sur le marché (linéaire)**

Le tarif retenu pour les chalands est de 0,50 euro le mètre linéaire, pour un minimum de 4 mètres linéaires et un maximum de 8 mètres linéaires.

Le conseil municipal adopte ce tarif, à l'unanimité.

▪ **ONF Programme d'actions pour l'année 2021**

- Parcelle 16 : cloisonnement d'exploitation.
- Parcelle 6 : dégagement manuelle des régénérations naturelles.

Le conseil municipal autorise le maire, à l'unanimité, à signer le devis d'un montant de 6 520 euros HT.

▪ **Travaux maison de retraite**

Trois devis ont été présentés pour la réfection de 6 chambres, en revêtement de sol. L'entreprise STAN PEINTURE a été retenue pour un montant de 18 030 euros HT.

Le conseil municipal autorise le maire, à l'unanimité, à signer ce devis.

▪ **Acquisition du bâtiment « l'Atelier des Saveurs »**

Une offre d'achat de 105 000 euros a été acceptée par le vendeur. A l'unanimité, le conseil municipal ratifie cette proposition et autorise le Maire à contacter un notaire afin de signer les documents liés à ce bien.

▪ **Droit de préemption urbain**

Lors de la modification simplifiée du PLU, les contours des zones du futur lotissement ont été légèrement modifiés. Il convient d'approuver ce nouveau périmètre. Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

▪ **Convention avec le SDE54 (Syndicat d'Electricité 54)**

En vue de nous accompagner à monter les demandes de dossiers de subvention concernant les différents types d'énergie, l'ensemble du conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le SDE54

▪ **Informations diverses**

- L'Armée de l'Air met en place une campagne d'information sur les réseaux sociaux pour présenter leurs différents métiers.
- A partir du 29 mars, des travaux ERDF sur un câble d'alimentation de 20000 volts seront réalisés Quartier du Château pour une durée d'une semaine environ.
- Le Comité des Fêtes organise la traditionnelle chasse aux œufs le lundi 5 avril à la Gloriette
- Le chantier jeunes se déroulera du 26 au 30 avril 2021 pour les jeunes Einvillois de 10 à 17 ans.
- Les conditions météorologiques du samedi 13 mars nous ont obligé à annuler, pour des raisons de sécurité, le premier marché. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 10 avril de 14h00 à 18h00. Pour les mêmes raisons, notre première matinée de déambulation a été raccourcie. Les habitants de la rue de la Garenne et d'une partie de la rue des Magasins seront rencontrés le samedi 27 mars.
- Collecte des ordures ménagères :

Prochains passages :

Semaine 12 : jeudi 25 mars, containers ; **vendredi 26 mars**, sacs jaunes

Semaine 14 : jeudi 8 avril, containers ; **vendredi 9 avril**, sacs jaunes

Prochain conseil municipal : jeudi 8 avril 2021

(Selon l'évolution du contexte actuel, le conseil pourrait se dérouler sans public)

Prenez soin de vous, protégez-vous.